



La lettre

MÉMOIRE CITOYENNETÉ DÉFENSE



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n°59

8 octobre 2026



Hommage à Samuel Paty
et Dominique Bernard :
continuer d'éveiller les consciences



Hommage aux professeurs Samuel PATY et Dominique BERNARD – 13 octobre 2026

p.4

Commémorer le 11 novembre :

Journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, hommage à tous les « Morts pour la France »

p.5

Parlons démocratie : à la rencontre des institutions démocratiques et de leurs acteurs

p.6

Maison d'Izieu et Prix Maison d'Izieu – Hélène Waysbord

p.7

Passeport Educdroit

p.8

RAPPEL

Formation : le droit et la justice face aux crimes de masse

p.9

Contacts :

Marie-Ange RIVIERE - marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr

Responsable de publication

IA-IPR d'histoire géographie - Référente Académique Mémoire et citoyenneté

Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense-IHEDN

Yoram AZERAD - yoram.azerad@ac-montpellier.fr

Correspondant académique du Mémorial de la Shoah, en charge des formations et du suivi de la mise en œuvre du partenariat entre l'Académie et le Mémorial

Félicien VENOT - felicien.venot@ac-montpellier.fr

Référent académique pour les projets de Mémoire, Citoyenneté, et de Défense, Félicien assure le suivi des dossiers (notamment les demandes de subvention) et contribue au portail pédagogique académique.

Nicolas VERQUIERE - nicolas.verquiere@ac-montpellier.fr

Chargé de mission Défense, Nicolas assure les relations des enseignants du 2nd degré avec le monde de la recherche ainsi que des forces armées.

**POUR RECEVOIR LA LETTRE MCD EN AVANT-
PREMIÈRE, ABONNEZ-VOUS !**

En indiquant vos nom et adresse mail
académique à :

felicien.venot@ac-montpellier.fr

« *Toujours le même pas* »

Ces dernières semaines, les lycées de notre académie ont connu, comme partout en France, des mobilisations lycéennes d'une ampleur significative. Bien que ces mouvements traduisent les fortes attentes de la jeunesse quant à son avenir et à l'évolution des conditions de scolarité, ils ont également bousculé le fonctionnement habituel de notre institution et interpellé l'ensemble de la communauté éducative.

Le dialogue éducatif et la régulation par le droit demeurent les voies indispensables pour canaliser ces dynamiques et maintenir la concorde au sein de nos enceintes scolaires. Cette exigence de sérénité en suppose une autre : la protection des espaces d'enseignement et d'éducation, des élèves et des personnels.

C'est pourquoi, cette année encore, **nous honorerons la mémoire de Samuel Paty et de Dominique Bernard le 13 octobre**. Profondément liés par leur mission d'instruction et de transmission, ces deux professeurs incarnaient l'essence même de l'engagement au service de leurs élèves et de la Nation. Leur disparition tragique, frappée du sceau du fanatisme, constitue une atteinte directe aux principes de l'esprit critique, de la liberté de conscience et de la laïcité. Par-delà la conjoncture et les conjectures, c'est l'attachement à des valeurs et à une mission communes qui nous réunit et nous fait avancer.

« Ce qui sauve, c'est de faire un pas. Encore un pas. C'est toujours le même pas que l'on recommence ».

Antoine de Saint-Exupéry, Terre des hommes, 1939

HOMMAGE

aux professeurs Samuel PATY et Dominique BERNARD

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était assassiné devant son collège. Le 13 octobre 2023, Dominique Bernard, professeur de français, était lui aussi assassiné dans son lycée.

Une minute de silence sera organisée dans chaque collège et dans chaque lycée le **mardi 13 octobre 2026**, selon les modalités les mieux adaptées à l'organisation de la journée. Ce temps de recueillement sera précédé d'un moment d'échange et de réflexion avec les élèves.

Des ressources sont proposées sur le site EDUSCOL :

<https://eduscol.education.gouv.fr/6189/hommage-aux-professeurs-samuel-paty-et-dominique-bernard>



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Les oubliées de 14-18 : redonner une voix aux femmes « Mortes pour la France »

Longtemps invisibilisées dans les mémoires officielles, les femmes de la Grande Guerre n'ont que rarement reçu la mention « Mort pour la France ». Si les archives n'en comptent qu'un millier, un travail inédit de compilation révèle plus de 8 000 noms. Au-delà d'une base de données, le projet de Magali Jaoul-Grammare, chargée de recherche CNRS au Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA, UMR7522, CNRS / Inrae / Université de Strasbourg / Université de Lorraine), vise à restituer la place de ces femmes dans l'Histoire, en éclairant une mémoire jusque-là incomplète et en interrogeant les inégalités de reconnaissance.

<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/les-oubliees-de-14-18-redonner-une-voix-aux-femmes-mortes-pour-la-france>

Une proposition de projet pédagogique mobilisable la semaine du 11 novembre sur les Morts pour la France dans l'opération Serval.

SERVAL : des morts pour la France, témoins de la violence d'un conflit asymétrique proposée par Béatrix PAU, professeure d'HG au lycée Jean Moulin de Béziers,

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/serval-des-morts-pour-la-france-temoins-de-la-violence-dun-conflit-asymetrique>

Un "tirailleur" à Bondy : le monument comme bien public. Entretien avec le sculpteur Thomas Waroquier- Revue Entre temps Thomas Waroquier et Timothée Brunet-Lefèvre

Le 18 juin 2026, la ville de Bondy inaugurerait un monument à la mémoire de Tiémoko Taraoré, tirailleur d'origine béninoise ayant combattu à Verdun en 1916. Dans cet entretien, son sculpteur, Thomas Waroquier, revient sur cette expérience artistique, mémorielle et civique : qu'implique la production d'une œuvre à la confluence des mémoires, ancrée dans l'espace public ? Comment envisager cette mise en visibilité de l'histoire ?

<https://entre-temps.net/copy/>

le Bleuet de France

Il est créé par deux infirmières en 1925 : Suzanne Lenhardt, infirmière major et Charlotte Malleterre, fille du commandant de l'hôtel national des Invalides. Les ventes sur la voie publique permettent alors d'apporter un revenu complémentaire pour les pensionnaires des Invalides, blessés de la Grande Guerre.

Aujourd'hui, l'Œuvre nationale du Bleuet de France soutient les blessés de guerre, les veufs - veuves et les pupilles de la Nation, ainsi que les victimes d'actes terroristes. L'Œuvre est administrée depuis 1991 par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) :

<https://www.onac-vg.fr/presentation-du-bleuet-de-france>

Fabriquer son propre Bleuet de France est un geste simple et symbolique pour soutenir ceux qui en ont besoin.

<https://www.bleuetdefrance.fr/comment-creeer-son-bleuet-de-france-maison/>

Appel à projets « Cérémonie commémorative autour du 11 novembre dans les écoles et les établissements scolaires » ouvert sur Adage jusqu'au 30 novembre 2026. Les équipes éducatives sont invitées à répondre à cet appel à projets afin de valoriser les projets pédagogiques liés à la préparation et à l'organisation de la cérémonie



PARLONS DÉMOCRATIE

A la rencontre des institutions démocratiques et de leurs acteurs

L'association *Parlons démocratie* qui dispose de l'agrément de l'Éducation nationale, est dédiée à la transmission de connaissances sur le fonctionnement des institutions démocratiques auprès des jeunes (sur les thématiques de la justice, de l'État de droit, le Parlement, l'Europe et la démocratie locale).

Elle œuvre à rendre l'enseignement civique plus vivant et passionnant en permettant des rencontres entre professionnels des institutions et des élèves par l'organisation d'interventions en classe. Les interventions sont réalisées à titre bénévole.

<https://www.parlons-democratie.fr/>

Dans le cadre de l'année électorale prochaine cette association a conçu conjointement avec l'association *Au Contact Citoyens, Citoyennes !* le programme « **À mon tour !** » pour former les jeunes aux enjeux démocratiques des élections, dans le strict respect du principe de neutralité.

Son objectif : lutter contre l'abstention des jeunes en donnant aux enseignants un outil pédagogique pour aborder les enjeux des élections en classe. En lien avec les attendus des programmes d'EMC, la plateforme À Mon Tour ! est un outil clé en main pour faire cours sur ces enjeux.

Vidéos, quiz, activités et défis sont directement utilisables en classe et permettent d'aborder quatre grands axes :

- Les fondamentaux de la démocratie ;

- Les pouvoirs des élus ;

- Le fonctionnement des élections ;

- Les enjeux de l'information, de la désinformation et des ingérences étrangères.

Conçu avec un comité de professeurs, le parcours s'appuie sur des contenus rédigés par les experts de Parlons Démocratie et développés en partenariat avec la DGESCO.

<https://www.parlons-democratie.fr/parlons-elections/>

MAISON D'IZIEU

Prix Maison d'Izieu – Hélène Waysbord



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

MAISON
D'IZIEU

La Maison d'Izieu propose une visite virtuelle qui permet de découvrir l'histoire de la colonie et d'échanger avec un médiateur, dans des formats de 45 minutes à 2 heures.

Elle peut être proposée dans le cadre du Prix ou indépendamment, et constitue notamment une possibilité pour les classes éloignées géographiquement ou qui ne peuvent se déplacer pour des raisons budgétaires.

<https://www.memorializieu.eu/groupe/offre-pedagogique-hors-les-murs/>



PASSEPORT ÉDUCDROIT

Le passeport Edudroit est un dispositif national élaboré conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Justice, qui contribue à la construction du parcours citoyen de l'élève.

Dispositif d'éducation au droit, il s'adresse aux élèves des classes de 4ème, 3ème et lycées pour faciliter l'ouverture des élèves à des connaissances juridiques essentielles pour leur vie quotidienne, de les informer sur leurs droits et responsabilités en tant que citoyen, et de leur faire découvrir le fonctionnement et les principes de la justice ainsi que les différents métiers du droit.

Il comprend trois séances abordant diverses notions juridiques à partir d'une étude de cas adaptée au vécu des élèves. L'une des séances, de préférence la troisième peut être l'occasion d'une rencontre avec un professionnel du droit.

Trois parcours thématiques, au choix du personnel enseignant, permettent d'ores et déjà de mettre en œuvre le passeport Edudroit : le harcèlement, la liberté d'expression, et les violences sexistes et sexuelles, cette dernière thématique se rapportant au programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité au prisme du droit.

Des outils pédagogiques qui comprennent des fiches élève et des documents d'accompagnement sont mis à disposition sur Accolad :

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/academie/pole-valeurs/culture-juridique-et-education-au-droit>

Les conseils départementaux d'accès au droit (CDAD) sont partie prenante du dispositif académique, pour ce qui concerne la formation des professeurs dans le cadre du PAF 2026-2027, et l'aide à l'intervention d'un professionnel du droit dans les classes (juriste, avocat, magistrat, greffier, etc.). Ces formations sont territorialisées.

Inscription au dispositif académique via la direction de l'établissement : renseigner le document Excel qui figure sur ACCOLAD, via le lien ci-dessus, et le retourner à l'adresse suivante, avant le 06 novembre 2026 : ce.recdv4e@ac-montpellier.fr

FORMATION

Le droit et la justice face aux crimes de masse

Conférences par des universitaires historiens et praticiens du droit international. Mises à jour scientifiques sur les notions juridiques (génocide, crime contre l'humanité) et la façon dont la justice internationale (depuis le procès de Nuremberg) et nationale répond à de tels crimes. Cette formation peut prolonger le stage « Les génocides et les crimes de masse ».

Intervenants : Yann JUROVICS, Stéphane NIVET, Alban PERRIN, Simon RICO, Annette WIEVIORKA, Timothée BRUNET-LEFEVRE, Sarah PRIVAT-LOZE, Florent PITON, Laurent JOLY

Dates : mardi 19 janvier et lundi 25 janvier 2027 / visio-conférences d'1,5h chacune le vendredi 22 janvier et le mardi 2 février à 16h.

Lieu : Lycée-collège Françoise Combes, 4 Rue du 81^E Régiment d'Infanterie, Montpellier.

Lien de pré-inscription du 11 septembre au 29 novembre

https://si2d.ac-montpellier.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/30772/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/114008%7C01%7CS1%7C2027-01-19_09:00:00%7C2027-01-19_17:00:00